

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'AMAP des Olivades du 22 mars 2015

L'assemblée générale de l'AMAP a eu lieu le dimanche 22 mars 2015 aux Olivades à Ollioules. Elle tient lieu de réunion de début de saison. À l'issue de cette réunion, les Amapiens se sont rassemblés autour d'un pique-nique suivi de la visite du jardin et des productions.

La séance est ouverte par **Didier Biau** : une feuille de présence circule dans la salle. Cette réunion associée à l'assemblée générale est une occasion de rencontre et d'échanges entre amapiens et producteurs.

L'Ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :

- Accueil et émargement
- Rapport moral et financier :
- Présentation du Bureau et des chargés de coordination
- Exposé du Producteur : fonctionnement et questions diverses
- Présentation des autres Producteurs

Rapport moral :

Nous faisons tous partie de l'association en tant que membre de l'AMAP et ayant réglé la cotisation. Les raisons initiales de la création de l'association n'étant plus d'actualité, son rôle consiste maintenant en :- une contribution du bureau et plus largement du comité de pilotage aux tâches administratives (inscriptions, réalisation des documents divers) et à l'aide aux deux distributions

- une contribution à l'animation de l'AMAP (diverses manifestations organisées durant l'année).

Présentation du bureau constitué de **Didier Biau** (Président), **Marie Pierre Richaud** (trésorière), **Denise Vuillon** (communication et secrétariat) **Pierre Belouin** (animateur du blog), **Daniel Vuillon** (avec **Benjamin Chiquet**) représentant le Producteur.

Le Bureau est reconduit dans ses fonctions par vote à l'unanimité de l'assemblée.

Au Bureau est associé le **Comité de Pilotage** constitué des membres du Bureau et des **responsables de coordination** : Didier Biau, Dany Benhamou, Alain Seux-Bos et Chantal Devillers pour la distribution du lundi ; Brigitte Mir, Marie Pierre Richaud, Yasmine Tomatis et Christine Guyot pour le jeudi.

Bilan Financier au 22 mars (**MP Richaud**) les recettes sont les cotisations 2015 (en cours de traitement) avec le solde 2014

Dépenses 2014/2015 : galette de début d'année + cidre (352 €) ; participation (1/3) à la remise en état du chemin des Olivades (1250€) ; participation à l'exposition Jeune Chambre Economique (50€) ; frais divers et tenue de compte (58€) soit au total 1710€.

Le bilan financier présenté, et la participation à l'entretien du chemin (dépense déjà effectuée et éventuelles dépenses futures) sont validés en réunion par vote à l'unanimité.

Rappel pour les distributions : Merci de venir dans le créneau horaire prévu (17, 19h) le plus souvent possible et d'effectuer deux permanences dans l'année ; d'autre part des bonnes volontés sont souhaitées pour assurer la coordination.

Intervention de Denise Vuillon :

Denise remercie les nouveaux adhérents, ainsi que les anciens, de participer à cette action de solidarité avec la ferme des Olivades qui ne peut continuer ses activités que grâce à eux.

Cette démarche présente des contraintes pour les consommateurs (« amapiens ») : il s'agit d'un partage de la production de la ferme, qui est influencée par les aléas climatiques ou l'action des parasites, ce qui peut entraîner des baisses de quantité ou des défauts d'aspect, et d'autre part nécessite de venir chercher son panier chaque semaine.

En matière de communication, n'oubliez pas de lire la lettre de l'AMAP ; P Belouin prépare le nouveau blog « new.olivades.com » et une nouvelle adresse mail – signalez à Denise en cas de problème de réception des messages. On cherche aussi des compétences pour la maintenance des ordinateurs de l'AMAP.

Intervention de Benjamin : bilan de la saison précédente :Après la phase d'observation (6 mois) pour s'adapter au terrain et aux cultures, des ajustements sont nécessaires : ex. pour la culture des melons, le

désherbage (supervisé par Sophie) et la remise en état des caniveaux d'évacuation d'eau (location mini pelle). Quelques difficultés à noter : la préparation des sols à anticiper, les plantations de poireaux, du mildiou sur les courgettes de plein champ. Des produits bien réussis : les carottes, les tomates (17 tonnes distribuées) – avec mise en place anticipée de 7 moyens de protection contre les parasites- en particulier des huiles essentielles.

Pour répondre à la question sur les choix de plantation et les quantités, il est rappelé que les quantités distribuées dans chaque panier sont ajustées par le Producteur, par expérience, et que les paniers présentent une grande diversité de produits distribués (légumes de saison) en quantité variable selon la production du jardin, les aléas climatiques (ex. grêle récente) ou techniques (ex. goutte à goutte pour les courges) et les parasites, mais on reste à l'écoute des amapiens.

Intervention de Daniel

On a anticipé la plantation des melons (4 types) cette année + une plantation en mai pour allonger la période de production, mais cela reste difficile à réguler car fonction de la température du sol (très variable) ; les pastèques, il faut de la chaleur, donc uniquement en août. Pour revenir au choix des variétés : on cherche les variétés les plus adaptées au terrain et à la région pour un goût optimal (ex. fraises et tomates), mais on est pénalisé par les changements climatiques : manque de froid = plus de parasites ; pluies fortes = moins de salades. Concombres : choix lié à la distribution pour éviter les pertes à la consommation ; courgettes : problème avec le mistral qui favorise l'oïdium ; melon : on cherche une variété qui se protège du vent ; les cultures en plein champ sont très exposées aux pluies : les salades sont surtout issues des serres (malgré des soucis techniques pour remettre en place la couverture des serres).

La certification « Bio » - coûteuse- n'apporte rien de plus aux techniques « propres » et innovantes (huiles essentielles...) utilisées aux Olivades : pas d'adjuvants chimiques comme les engrais, ni pesticides ni herbicide ni OGM...)

Des relations sont établies et des échanges avec les autres producteurs en AMAP et des laboratoires de recherche spécialisés sur les luttes biologiques contre les insectes ravageurs.

Complément de Daniel et Denise :

Toujours beaucoup d'incertitudes sur le devenir des Olivades :

- des menaces depuis 1987 (changement du zonage sur Ollioules qui interdit les activités agricoles sur le terrain – sauf pour l'exploitant actuel ; il faut obtenir un changement du zonage actuel (PLU d'Ollioules et TPM)
- d'autre part, par le projet (abandonné) de tramway, TPM s'est approprié des terrains sans l'accord du propriétaire, sans acte de vente, ni paiement; cependant le tramway n'est pas officiellement abandonné.

Aucune réponse des Elus sur ces sujets, donc d'éventuels investissements aux Olivades ne sont pas protégés, malgré la reconnaissance « d'utilité publique » des Olivades lors des enquêtes publiques.

Par ailleurs, Daniel évoque **le partenariat de l'AMAP avec des restaurants** – opération qui se généralise dans d'autres AMAP – La présence de M **Sancho** de l'Hôtel DOLCE FREGATE témoigne de ce partenariat.

Présentation des différents producteurs :

Plusieurs producteurs sont représentés aux Olivades fonctionnant avec un contrat, ou sur commande préalable – (pas de vente directe ni mise en marché sur place).

Mme. Morpain pour les agneaux des Alpes (Veynes - 05) – contrat pour 6 mois – colis de 7 kg

Cyril Antunes apiculteur depuis 4 ans, 50 ruches, rappelle que les abeilles sont menacées (maladies, pesticides, urbanisation) - vient 1 fois par mois

Domaine de la Bastide Blanche- Annick Poupon (Trans) Huile d'olives Bio – sur commandes- grosse baisse de production cette année (mouche de l'olivier)

Marine Guignard pour les fromages et faisselle de chèvre - livraison hebdomadaire

M Bilocq (correspondante : Y Tomatis) (05) pommes et jus de fruits, sur commande

Bertrand Allais pour les farines - sur commande - correspondante : Mélanie Giraud

Autres producteurs : F. Costamagno : œufs/volailles; S Bardy : confitures; Le riz bio de Camargue du Domaine de Beaujeu avec Sylvie Peyron; S. Dieudonné : produits ménagers écologiques.

Tous les contrats sont sur place à l'AMAP et sur le blog des Olivades